

## 2.2 Le rôle de l'opérateur COMME<sup>1)</sup> et sa relation avec le préconstruit

Pour montrer quel est le rôle de l'opérateur COMME dans le jugement d'analogie et les rapports que celui-ci entretient avec le préconstruit culturel, on peut prendre en exemple le segment textuel suivant:

"M. Andreotti, à la manière d'un judoka, a tiré parti de la relative faiblesse de son gouvernement et entraîné ses adversaires avec lui" (2)

segment qui comporte un discours 'principal', où on prédique quelque chose de M. Andreotti, et un discours 'secondaire' enchâssé, littéralement "à la manière d'un judoka".

Dans ce jugement d'analogie l'opérateur COMME est réalisé en surface par le connecteur "à la manière de", que je considérerai donc, par hypothèse, comme une fonction synonymique adverbiale (Syn<sub>Adv</sub>) de "comme":

Syn<sub>Adv</sub> (comme un judoka)-----> "à la manière d'un judoka"

Si l'on tient compte, ensuite, de l'hypothèse formulée dans le chapitre précédent (voir, p. 151), on peut rétablir la prédication dans le discours secondaire:

\* "comme un judoka tire parti de la relative faiblesse de son gouvernement et entraîne ses adversaires avec lui".

On peut, alors, remarquer que l'objet "gouvernement" n'est pas dans le faisceau de l'objet "judoka", mais -vu le contexte du segment pris en exemple- il ne peut faire partie que du faisceau de l'objet "M. Andreotti", qui contient l'objet "chef du gouvernement (italien)" dans sa classe. L'objet "adversaires" se trouve, par contre, dans le faisceau de "M. Andreotti" comme dans celui de "judoka". Il faut donc admettre l'équivalence de "gouvernement" et d'"adversaires"<sup>3)</sup>, ce qui implique que le

---

1) La notation en lettres capitales veut signifier que le connecteur "comme" sera traité dorénavant par hypothèse comme un opérateur logique (COMME), qui peut de ce fait être réalisé en surface par un certain nombre de connecteurs analogiques, par exemple, "comme", "à la manière de", "aussi", "également", "de même", ... (voir remarque (3), p. 163).

2) J. AUDERMARS, Gazette de Lausanne, 14 octobre 1976.

3) Voir remarque (4), ci-dessous, p. 158.

discours secondaire de l'exemple choisi doit être formulé de la manière suivante:

"comme un judoka tire parti de la relative faiblesse de ses adversaires et les entraîne avec lui" (1).

On peut, ensuite, considérer que tout ce discours secondaire n'est qu'une paraphrase élargie d'un segment du type:

"comme agit un judoka",

car les deux prédicats complexes rétablis dans ce discours secondaire ne désignent, au fond, que des actions, des comportements typiques d'un judoka. Or, si l'on ramène le prédicat "agir" à la classe de FAIRE, on peut réduire tout le discours secondaire en question à la suite

"FAIRE comme un judoka",

qu'on peut traiter comme une dérivation profonde de l'application de l'opérateur COMME au prédicat (ici, fictif, parce qu'inexistant en français) "\*judoker" :

COMME (\*judoker) -----> "FAIRE comme un judoka".

J'assume alors que le prédicat "\*judoker" s'obtient par dérivation lexicale d'une fonction-type zéro (Fonct<sub>0</sub>) qui, lorsqu'elle est appliquée à un argument-clé (a<sub>0</sub>) du type de "judoka", fait dériver de celui-ci une action-type du même:

Fonct<sub>0</sub> (a<sub>0</sub> : judoka) -----> \* judoker.

On peut donc récrire tout le discours secondaire du jugement d'analogie choisi comme exemple de la manière suivante:

COMME (Fonct<sub>0</sub> (a<sub>0</sub> : judoka) ) -----> "à la manière d'un judoka"<sup>2)</sup>

---

1) Cela permet de modifier l'hypothèse de la page 151 comme suit: "Tout segment d'énoncé du type 'COMME + Déterminant + Nom', ayant le statut de discours secondaire dans un jugement d'analogie, comporte un prédicat sous-jacent, implicite en surface et grosso modo identique à celui présent explicitement dans le segment d'énoncé ayant statut de discours principal."

2) Ce n'est pas le lieu d'entrer dans les détails théoriques de la fonction-type zéro. Pour comprendre la démarche adoptée ci-dessus il suffit de savoir que l'argument-clé (a<sub>0</sub>) "judoka" est mis en correspondance avec des mots, locutions ou prédicats qui entretiennent avec lui des relations sémantiques définies. Le prédicat "\*judoker" est le corrélatif de a<sub>0</sub>, et la relation entre a<sub>0</sub> et son corrélatif est une fonction-lexicale. Le corrélatif de a<sub>0</sub>, enfin, représente la valeur de la fonction-type zéro.

Ces notions s'intègrent dans une théorie de la cohérence interpropositionnelle en cours d'élaboration.

Ainsi donc trouve-t-on dans le faisceau d'"Andreotti" (Objet<sub>1</sub> du discours principal) les objets discursifs "gouvernement", "adversaires (politiques)", tandis que le champ prédicationnel de "judo-ka" (Objet<sub>2</sub> du discours secondaire) fournit les propriétés qui seront attribuées à l'objet "Andreotti".

C'est là le rôle principal de l'opérateur analogique COMME, par l'intermédiaire de la fonction-type zéro: permettre de sélectionner dans le faisceau d'un Objet<sub>1</sub> (appartenant au discours principal d'un jugement d'analogie) les "objets" (au sens de la logique naturelle) auxquels sera attribuée une propriété, au moins, choisie dans le champ prédicationnel de l'Objet<sub>2</sub> (appartenant au discours secondaire). Autrement dit, à partir d'une classe d'objets ancrés dans un premier préconstruit culturel, l'opérateur analogique COMME permet l'utilisation des propriétés d'une classe d'objets choisis dans un autre préconstruit culturel:

COMME (Fonct<sub>0</sub> (a<sub>0</sub> : Objet<sub>2</sub>)) ----> Propriétés (Objet<sub>2</sub>) == => Objet<sub>1</sub>,  
où la flèche simple signifie "abstraction de" et celle double "attribution à".

Dans ce cas, je décide d'attribuer à ce type d'opérateur COMME le statut d'un opérateur analogique dont la fonction logico-discursive prédominante dans un jugement d'analogie est celle d'ancrer l'objet<sub>1</sub> du discours principal dans le préconstruit culturel de l'objet<sub>2</sub> (argument-clé) du discours secondaire.

#### Remarques

- 1/. L'intérêt théorique principal de ce type d'analyse, et en particulier de la fonction-type zéro, est de permettre le passage d'un objet à un prédicat, et donc de ne plus avoir à considérer les classes-objets et les classes-prédicats comme deux classes disjointes.
- 2/. Il est intéressant de signaler que -formellement- le discours secondaire d'un jugement d'analogie peut être supprimé sans qu'on doive modifier de quelque manière que ce soit le discours principal. Il est évident que -dans ce cas- le discours principal perd cette "épaisseur" particulière que lui confère le discours secondaire par l'ancrage dans

le réseau de propriétés de son préconstruit culturel.

Cette constatation, somme toute assez banale, permet toutefois de formuler l'hypothèse de travail suivante:

Dans un jugement d'analogie, le rôle du discours secondaire est celui d'"éclairer" la classe-objet du discours principal en le valorisant à l'aide de son champ prédicationnel.

- 3/. Cette dernière hypothèse et le principe de l'applicabilité ou non de la fonction-type zéro devraient pouvoir constituer deux critères de reconnaissance d'un certain type de jugement d'analogie.
- 4/. Dans le rappel de la notion de préconstruit culturel nous avons vu que chaque signe linguistique, dès qu'il est inséré dans une activité discursive, se présente déjà muni de certaines propriétés et se trouve, simultanément, relié à d'autres objets, auxquels il renvoie immédiatement. De ce fait <sup>/il peut</sup> devenir le support de certaines transformations en même temps qu'il en exclut d'autres .

Nous avons vu, d'autre part, dans l'exemple de jugement d'analogie analysé plus haut, que si l'objet "adversaire" se trouve dans le faisceau des objets "Andreotti" et dans celui de "judoka", l'objet "gouvernement" n'appartient pas au faisceau de "judoka". De même pour l'objet "Andreotti" lorsqu'il est placé dans le champ prédicationnel de l'objet "judoka": il ne s'agit nullement de 'voir' M. Andreotti revêtu d'un 'judogi', pendant l'entraînement, dans un 'dojo' de la Ville Eternelle! Mais l'attribution de certaines propriétés de "judoka" à l'objet "Andreotti" passe par un mécanisme d'adéquation, par l'attribution -en somme- de propriétés compatibles et vraisemblables à l'objet "Andreotti".

Et cela est particulièrement important à remarquer: chaque discours élabore le préconstruit culturel selon ses fins propres, en déterminant des objets, déjà riches de contenus préétablis, à l'aide de prédicats qui, eux aussi, font déjà partie de tout un réseau de propriétés reliées entre elles, en un mot, préconstruites. On se trouve donc en présence d'un double processus d'intégration et d'adéquation-accomodation, c'est-à-dire que d'une part, les objets introduits dans un discours ne peuvent y être intégrés qu'en fonction de schémas préexistants et que, d'autre part, ils sont accomodés à la nouvelle situation discursive en fonction des objectifs que le discours dans lequel ils sont

introduits se propose d'atteindre.

Ainsi donc, le préconstruit, loin d'être seulement un ensemble statique de noyaux culturels préexistants au discours, possède un certain dynamisme, au sens que le préconstruit, déjà établi dans la compétence du sujet parlant, s'enrichit continuellement grâce à ce double mécanisme d'intégration et d'adéquation-accommodation.

5/. Vu l'analyse qui précède, le jugement d'analogie (du moins le type analysé ci-dessus) semble pouvoir être considéré comme un processus d'assimilation entre deux "objets". Il intervient dès qu'un rapport de similitude ou un lien peuvent être trouvés entre un  $\text{Objet}_1$  et un  $\text{Objet}_2$ , qui sont valorisés d'emblée positivement ou négativement.

C'est là une procédure abondamment présente dans certains types de discours argumentatifs. On comprend son importance si l'on pense à l'effet provoqué par le rapprochement de deux -ou plusieurs- objets, à première vue distincts et indépendants l'un de l'autre: intégrer ces deux objets dans un système où l'approbation ou la condamnation de l'un -préalablement valorisé - s'étend à l'autre, qui paraissait neutre au départ.

Les exemples ne manquent pas. Dans certains types de discours argumentatifs, l'avortement et l'euthanasie sont refusés et même condamnés parce que -en vertu de certaines conceptions religieuses, morales ou autres- ils sont assimilés à un meurtre. Il en est de même pour la peine de mort<sup>1)</sup>, par exemple. Dans le discours publicitaire, enfin, le jugement d'analogie comme processus d'assimilation est monnaie courante: l'assimilation d'une marque d'apéritif à un exploit sportif sert à valoriser positivement le premier par le prestige du second; il en est de même pour le sourire d'une jeune fille qui valorise par son charme une marque de voiture avec laquelle elle est assimilée, ...<sup>2)</sup> la procédure consistant, donc, dans le passage

---

1) "Il éclate au contraire qu'elle (la suprême justice) n'est pas moins révoltante que le crime, et que ce nouveau meurtre, loin de réparer l'offense faite au corps social, ajoute une nouvelle souillure à la première (la société)" (A. CAMUS, Réflexions sur la guillotine).

2) Cf., en particulier, F. ENEL, L'affiche. Fonctions, langage, rhétorique. Paris, Mame, 1971; surtout ch. IV -"Rhétorique de l'affiche", pp. 77-89.

d'un objet à un autre en intégrant et en accommodant les noyaux pré-construits respectifs pour enrichir et valoriser le préconstruit de l'un par les propriétés du préconstruit de l'autre.

### 3. Les propriétés de l'opérateur COMME

Pour compléter provisoirement -dans les limites de ce papier- l'étude de l'opérateur analogique COMME et des rapports qu'il entretient avec le jugement d'analogie, je me propose maintenant de dégager quelques propriétés de l'opérateur en question par l'observation de son fonctionnement dans quelques dictionnaires de langue et dans un corpus spécifique.

#### 3.1 COMME et les dictionnaires

Une première démarche utile pour dégager les propriétés fondamentales de l'opérateur COMME<sup>1)</sup> pourrait être la consultation et la confrontation de plusieurs dictionnaires de langue, cette démarche visant une première classification des différents emplois de "comme".

Le recours aux dictionnaires se justifie dans la mesure où ceux-ci pourraient révéler des emplois et des significations de la particule en question, qui n'apparaissent pas dans un corpus -même spécifique, forcément restreint. On pourrait ainsi utiliser heuristiquement la classification dégagée pour abstraire et mettre en évidence, à l'aide de problèmes linguistiques particuliers, quelques propriétés logico-discursives de l'opérateur COMME.

La confrontation des dictionnaires<sup>2)</sup> à l'article "comme" est d'emblée assez décevante, car tous les dictionnaires consultés "recourent tantôt à des catégories extrêmement vagues et générales, qui n'impliquent pratiquement rien sur les éléments qu'on y fait entrer, tantôt à des rubriques si spécifiques qu'elles séparent des em-

---

1) Pour rendre ma tâche plus facile, j'observerai ici les différents emplois d'un substitut possible de cet opérateur, à savoir le connecteur "comme". - Cela ne fera pas perdre de vue, cependant, que le but visé, est bien la mise en évidence de quelques propriétés de l'opérateur COMME.

2) Les dictionnaires consultés sont ceux de Littré (1878); le Dictionnaire général de la langue française (1889), de A. HATZFELD et A. DARMSTAETER; le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de P. ROBERT; le Grand Larousse de la langue française (1972); le Dictionnai-

plais apparemment tout à fait proches<sup>1)</sup>.

Voici un exemple. Là où Littré, en partant de l'équivalence entre "comme" et "de la façon que", "ainsi que", "de même que" et "autant que", donne des exemples qui laissent entrevoir -sans l'exprimer explicitement- une catégorie générale de "comme" servant à marquer une ressemblance et une similitude, d'autres dictionnaires utilisent des exemples en tous points analogues pour différencier plusieurs types de "comme", dont l'un servirait à présenter une opinion ou une citation, un autre servirait à introduire un exemple et un autre encore s'utiliserait pour atténuer une affirmation; et d'autres dictionnaires -comme le ROBERT- différencient entre plusieurs catégories de "comme": comparaison, manière, attribution,...

Dans l'immédiat, donc, il ne semble pas possible de dégager une classification valide de la particule "comme" à l'aide des seuls dictionnaires, bien que le recours à ceux-ci soit toujours intéressant et très instructif pour mieux se rendre compte des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs classements.

### 3.2 Quelques propriétés logico-discursives de COMME

Pour tenter de mettre en évidence quelques propriétés de l'opérateur COMME il ne reste <sup>alors</sup> que le recours à un corpus spécifique. J'ai choisi une centaine d'exemples<sup>2)</sup>, permettant d'observer l'opérateur en question dans son fonctionnement réel. Le corpus étant restreint, il ne faut pas s'attendre ici à une description exhaustive des propriétés de COMME, mais à la mise en évidence de quelques-unes de ses propriétés qui ont trait -intuitivement, pour le moment- au jugement d'analogie.

---

suite de la note 2) page 160 : re du français contemporain (1966), Lexis (1975) et, enfin, le Grand Larousse Encyclopédique.

1) O. DUCROT et al., "Mais occupe-toi d'Amélie!", Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 6 (décembre 1976), p. 48.

2) Extraits des chapitres III et V de l'ouvrage de P. OLERON, le raisonnement. Paris, PUF, Coll. "Que Sais-je?", n. 1671, 1977, respectivement, pp. 51-73 et 99-125.

Ainsi, en plus de très nombreux exemples de COMME "analogique", dont il a été longuement question dans le chapitre précédent, on peut dégager les propriétés suivantes.

1. COMME "copulatif"

L'opérateur COMME peut prendre "une simple valeur copulative" (Grand Larousse de la langue française, II, p. 807), dans ce sens qu'il se révèle être ni plus ni moins qu'un opérateur de liaison, un simple connecteur qui sert à coupler -généralement- deux objets, en réduisant ainsi la comparaison "une simple addition" (ROBERT, I, p. 837):

"au niveau formel les matériels figurés servent au plus d'illustrations. Les questions comme les réponses sont verbales" (OLERON, op. cit., p. 62). (1).

Remarques

1/ Le ROBERT et le Grand Larousse de la langue française attestent cet emploi de "comme" en le donnant comme un sens plus faible de "comme" analogique (les deux l'appellent "comparatif"), et pouvant commuter avec la conjonction "et".

Il faut toutefois relever que la paraphrase avec "et" ne peut se faire qu'au prix d'un certain changement de signification de tout l'énoncé. Pour garder toute sa valeur au segment en question, il faut envisager des paraphrases avec "et" du type

"Questions et réponses sont verbales",  
ou bien

"Et les questions et les réponses sont verbales";  
ou bien, faut-il paraphraser l'énoncé à l'aide des connecteurs "ainsi que" ou "aussi bien que":

"Les questions sont verbales, ainsi que les réponses."  
aussi bien que

Ces substitutions sont significatives, dans ce sens qu'elles montrent que le COMME ici traité ne réalise pas seulement une simple liaison entre deux objets, mais qu'il garde également une certaine valeur comparative, fût-elle sous-jacente. La procédure consisterait à mettre en parallèle, à assimiler -en quelque sorte- deux objets par rap-

---

1) Par la suite j'indiquerai seulement la page de l'ouvrage de OLERON d'où j'extrais l'exemple cité.



port à une même propriété commune, ici le caractère essentiellement verbal des questions et des réponses dans un certain domaine.

D'autre part, la nature des objets mis en parallèle ne semble pas être indifférente. D'après les exemples rapportés par les deux dictionnaires qui attestent cet emploi de "comme" on peut déduire que la mise en relation des deux objets est soit pré-existante à la production du discours ("sur la terre comme au ciel", "le père comme le fils", "cela comme le reste", "l'un comme l'autre"), soit construite par l'opérateur COMME (par exemple, "à égayer comme à grandir"). Ainsi donc, d'un côté on aurait affaire à une sorte de rappel sur l'appartenance de deux objets à une classe et de l'autre à la construction discursive d'une classe d'objets.

2/ Il n'est pas inutile de rappeler les liens éventuels entre cet emploi spécifique de "comme" - copulatif, qui peut construire une classe d'objets, et la relation interpropositionnelle que LONGACRE appelle couplage parallèle, relation par laquelle on réduit la même prédication dans deux propositions à une seule occurrence, que ce soit pour des raisons stylistiques ou de simple économie<sup>1)</sup>.

3/ Dans le même ordre d'idées, mais par rapport à la simple propriété formelle de connexion, il faut remarquer que la mise en parallèle peut avoir lieu à plusieurs niveaux discursifs: entre deux objets, deux propositions, deux ou plusieurs paragraphes, ... Dans ce cas, il est intéressant de noter que la langue française utilise des marques différentes. La particule "comme" servirait à coupler deux objets ou deux propositions, tandis qu'entre deux paragraphes on trouve généralement des marques comme "de même" (parfois corrélatif), "également", "aussi", "de la même manière", ...:

L'argumentation exerce son influence par la parole. Ainsi se distingue-t-elle des actions de fait, dont il existe de multiples formes: enlèvement, séquestration, emprisonnement, sévices, tortures, dépossession, amendes, privation de nourriture, séparation, exil...et leur cessation qui a valeur positive.

Elle se distingue également des actions qui s'exercent dans un cadre social: perte de fonction, rétrogradation, dégradation, (trois lignes).

De même des pressions morales comme les menaces, le chantage, les

---

1) Cf. A. LICITRA, Op.cit., p. 7.

prières, les injures, les malédictions,...

L'argumentation se distingue aussi de toute présentation perçue directement et par voie d'image (pp. 106-7).

## 2. COMME "extracteur"

Une autre propriété de l'opérateur COMME est celle de pouvoir extraire d'un "objet", considéré comme genre, des objets qui prennent alors le statut d'espèces. De cette manière l'opérateur en question met en évidence l'appartenance d'un ou plusieurs objets à un ensemble plus vaste et signifie donc un classement préalable à la production du discours:

Les années récentes donnent de nombreux exemples de techniques mises en oeuvre pour obtenir des débats préalables aux transformations de lois (comme la contraception ou l'avortement) ou d'institutions (comme l'Eglise, l'Université, l'Armée). (p. 103).

Par cette propriété l'opérateur COMME servirait en quelque sorte à déterminer des "objets" en extension, c'est-à-dire en fournissant un certain nombre d'éléments appartenant à la classe que l'objet désigne. Le même opérateur peut toutefois servir à déterminer un objet en compréhension c'est-à-dire en extrayant un aspect de l'objet en question:

Certaines (qualifications) sont d'ailleurs difficiles à justifier, comme celles que certains régimes attribuent au chef et ses écrits, lui prêtant des lumières ou la capacité d'inspirer la pensée en matière scientifique ou technique. (p. 117).

### Remarques

- 1/ Parmi les dictionnaires consultés, tous ceux de ce siècle rapportent cet usage de "comme" en disant qu'il sert à introduire un exemple. Ils l'attestent en l'incluant dans la catégorie de "comme" analogique, sauf le ROBERT et le Grand Larousse de la langue française qui en font un "comme" de manière. Indépendamment de cela, il faut noter que tous les exemples rapportés par les dictionnaires relèvent du premier usage décrit plus haut: comme "extracteur", déterminant un objet en extension.
- 2/ Corollairement à la remarque précédente, il faut relever l'importance que pourrait revêtir l'étude du jugement d'analogie -fonctionnant comme un exemple- dans certains types de comportements sociaux. Il suffit de penser, par exemple, au cas du contexte scolaire, ou de

tout contexte pédagogique en général. Il paraît évident, en effet, que tout enseignant, à n'importe quel niveau, se sert souvent d'exemples. Dès lors, à l'aide du relevé systématique d'un certain nombre d'exemples dans des manuels scolaires et/ou dans la pratique pédagogique d'un enseignant en classe, il serait intéressant de pouvoir déterminer quel est le rôle pédagogique de la fonction "exemple", se réalisant par le moyen du jugement d'analogie dégagé ici.

3/ Il est intéressant de noter également combien l'extraction d'objets ou de l'aspect d'un objet par l'opérateur COMME est proche de la relation interpropositionnelle que LONGACRE appelle paraphrase du genre à l'espèce. La différence essentielle entre les deux phénomènes tient au fait que cette dernière met en relation deux prédications - dont le contenu de la première exprime une idée tout à fait générale et la seconde restreint le contenu de la première, tandis que l'opérateur COMME assure ici une relation analogue, mais entre deux objets. (Cf. A. LICITRA, op.cit., p. 16.)

4/ La propriété de l'opérateur COMME de pouvoir extraire des objets d'une classe, ou des aspects d'un objet, c'est-à-dire la propriété de déterminer un objet en compréhension ou en extension, peut laisser supposer que cette extraction ne constitue qu'une sorte de rappel.

Cependant, si l'on prend l'exemple

(L'argumentation se distingue) " De même des pressions morales comme les menaces, le chantage, les prières, les injures, les malédictions..." (p. 107),

on peut remarquer que parmi les objets extraits de la classe d'objets "pressions morales", certains -comme "prières"- ne font pas partie d'un classement préalable qui donnerait l'extension de cette classe comme évidente. Cela revient à dire qu'en même temps qu'il y a extraction d'éléments d'une classe d'objets, il peut y avoir construction d'une classe d'objets étendue. On peut invoquer comme justification de cette observation le fait que les objets "prières" et "menaces" de l'exemple précédent, sont extraites -dans un autre exemple- d'une autre classe d'objets que celle des "pressions morales", à savoir celle des "promesses" ou des "sollicitations":

Elle (l'argumentation) diffère de manifestations également verbales

mais qui sont de l'ordre de l'exposition pure et simple ou comportent des promesses ou sollicitations, telles que les professions de foi, les exhortations, les prières, les ordres, les menaces, l'éveil des sentiments, comme la honte, la colère, l'indignation (p. 107).

5/ Ce qu'il semble important de retenir de cette propriété de COMME, c'est que dans le cas où celui-ci sert à déterminer un objet en compréhension, comme dans le cas où il sert à construire une nouvelle classe d'objets en complétant une préalablement établie, l'opération d'extraction par COMME constitue l'indice d'un choix du locuteur, choix fondé sur la connaissance préalable que ce dernier a d'une certaine classe d'objets, connaissance supposée telle chez l'auditeur. La locution "entre autres" de l'exemple ci-dessous permet de confirmer cette supposition:

Les procédures de décision comportent une part importante consacrée à la recherche et la collecte d'informations (comme, entre autres, dans les batailles militaires ou économiques sur les moyens propres et ceux de l'adversaire) (p. 104).

### 3. COMME "inclusif"

L'opérateur COMME peut servir à inclure l'objet sur lequel il porte dans un certain système de valeurs; cela implique un jugement préalable. Cette opération d'inclusion se fait bien à l'aide de COMME, mais dans ce processus intervient également un prédicat: celui-ci précède immédiatement "comme" et conditionne, en quelque sorte, la "mise en perspective" de l'objet concerné.

Ce qu'il importe de relever ici c'est que le mécanisme d'inclusion s'exerce sur un certain préconstruit culturel dont l'objet inclus ne faisait pas forcément partie préalablement. Autrement dit la relation de l'objet inclus à ce nouveau préconstruit, qui lui était auparavant étranger, est construite par l'opérateur COMME et par le prédicat qui le précède immédiatement.

Ainsi, par un jugement de réalité, on montre un objet sous tel ou tel autre aspect, par le moyen des suites "apparaître comme" et "(se)/présenter":

- (Dans un système formel) "l'utilisation de tels symboles

(liste d'axiomes et de théorèmes) apparaît non comme un moyen, mais comme un élément constitutif" (p. 59);

- "Dans la défense, on fera en sorte que l'ensemble des arguments apparaisse comme une mosaïque de pièces détachées" (PERELMAN & OLBRECHTS-TYTECA, Traité d'argumentation, p. 655 -cité par OLERON, Op.cit., pp. 111-12);
- "Dans des matières justifiables, se contenter d'affirmer confère à l'affirmation un statut de quasi-évidence. Elle se présente comme une lecture du donné qui est au-dessus de la justification" (p. 117);
- "On a souvent présenté la justification comme un type original d'argumentation" (p. 105-6).

On peut aussi choisir un aspect particulier d'un objet pour montrer que ce dernier peut appartenir à un préconstruit de toute autre nature que le sien, par les suites "interpréter comme" et "prendre comme":

- "La géométrie classique, telle qu'elle a été développée par les Grecs, prend comme point de départ des axiomes, des postulats et des définitions et fonde ses démonstrations sur des enchaînements qui s'appuient sur eux" (p. 58);
- "En politique, rapprocher des actes dont un gouvernement ou un parti sont les auteurs sur le plan social, judiciaire, des polémiques soutenues par un de ses membres, permet d'interpréter des mesures apparemment favorables à l'intégrité du pays, à l'ordre public, à la défense nationale, comme l'expression d'une politique générale de répression et de combat contre les libertés" (p. 120);

ou bien, encore, peut-on porter un jugement de valeur sur un objet en lui attribuant des qualités qu'habituellement il n'a pas, pour le montrer sous une certaine perspective, avec "traiter", "juger", "admettre" et "considérer comme":

- "Une des habiletés de l'argumentation est au contraire d'user de termes qui se prêtent mal à une définition univoque et de traiter comme unités des groupes conceptuels relativement hétérogènes" (p. 118);
- "Le raisonnement assure des démonstrations qui doivent être admises comme nécessaires" (p. 99);
- "A long terme cette attitude (faire référence à l'adversaire dans une polémique) peut être considérée comme payante (...)" (p. 112);
- "Pour définir la déduction d'une manière suffisamment compréhensive on dira que, certaines connaissances étant considérées comme acquises, elle consiste à en tirer d'autres qui en sont les conséquences" (p. 51).

#### Remarques

1/ Une première observation s'impose au sujet de la méthode adoptée ici.  
On peut se demander, en effet, s'il est légitime de traiter de l'opé-

rateur COMME, pris d'abord isolément et ensuite dans une construction syntaxique. Or, si -ce faisant- l'homogénéité de l'analyse s'en ressent un peu, il est non moins certain qu'il s'agit là d'une variété de COMME attesté largement dans le corpus choisi et dont il faut donc rendre compte.

La vraie question qui reste sans réponse est celle de savoir si on peut encore parler d'opérateur COMME, dans les constructions syntaxiques vues plus haut. Dans l'état actuel de la recherche je ne puis y apporter aucune réponse vraiment fondée sur des faits. Pour y répondre il faudrait caractériser d'une manière assez fine les prédicats qui précèdent immédiatement COMME, pour les différencier entre eux et pour mieux définir la relation qu'ils entretiennent avec COMME. A ce moment seulement on pourrait dire si COMME opère sur quelque chose et de quel genre d'opération il est le support.

Il est certain, par exemple, qu'il faut différencier les prédicats placés devant COMME en définissant leur nature spécifique. En effet, dire

- "L'élément X est comme un phonème"

et

- "Considérons l'élément X comme un phonème"

ne revient pas au même, comme il n'est pas indifférent de dire

- "X court comme un lièvre"

et

- "Il faut considérer X comme un lièvre".

Ces changements de signification tiennent autant à la nature des prédicats qui précèdent COMME, qu'à la nature propre et à la relation que les objets mis en présence entretiennent entre eux; sans négliger non plus le rôle de l'agent et sa relation avec les objets.

Alors, donc, tant qu'on n'aura pas défini d'une manière assez précise l'interaction entre ces trois classes d'éléments, la question posée plus haut restera sans réponse.

2/ Il n'en reste pas moins que COMME, associé à un verbe d'attitude, comme on l'a vu plus haut, est l'indice d'un jugement préalable par lequel le locuteur choisit de parler d'un objet en le comparant à un autre, ou choisit un aspect du même objet pour inclure ce dernier dans un système de valeurs préalable au choix, dans un système valorisé d'emblée.

### 3.3 COMME en tant qu'opérateur polyfonctionnel

Pour conclure cette partie je propose de considérer -par hypothèse- l'opérateur COMME comme un opérateur polyfonctionnel, qui contiendrait les traits /+jonction/, /± ancrage dans le préconstruit/, /± choix/, /± jugement/ et /± valorisation/.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le caractère plus ou moins obligatoire de chacun de ces traits -excepté pour /+jonction/, qui semble être toujours co-présent avec COMME, et ce d'autant plus qu'on ne dispose pas encore de critères de reconnaissance assez solides pour pouvoir affirmer la pertinence de ces mêmes traits caractéristiques de COMME.

Il semble plausible, cependant, de pouvoir -toujours par hypothèse- considérer dès maintenant l'ensemble de ces traits un peu comme les fonctions linguistiques de JAKOBSON: toutes ces propriétés de COMME seraient toujours co-présentes, se chevauchant et se surperposant à des degrés divers dans le jugement d'analogie, mais à tout moment il y en aurait une ou plusieurs qui prédomineraient.